

Porter un masque, c'est se protéger
& protéger les autres

COVID-19

L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI

MARDI 23 NOVEMBRE 2021 60^È ANNÉE N° 19527

300 FCFA

www.essor.ml

Diaminatou Kanouté
à L'Essor
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA RÉDACTION,
LE TEMPS D'UNE RÉUNION

Lire en page 5

Assises nationales de la refondation DES ACTEURS POLITIQUES CONFIRMENT LEUR PARTICIPATION

Ces représentants de regroupements politiques et d'organisations de la société civile ont été reçus en audience, hier au palais de Koulouba, par le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta



Lire en page 3

Adresse à la haute administration LE PREMIER MINISTRE EXHORTE À L'UNITÉ D'ACTION POUR LE SURSAUT NATIONAL



Lire en page 4

Procès Bakary Togola
et autres

AUJOURD'HUI, LA REPRISE

Lire en page 5

Championnat national EMBOUTEILLAGE EN TÊTE DU CLASSEMENT



Lire en page 8

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOON N°0010/S - 2022

1. Certains Appels d'Offres ont suite à l'avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien

LESSOR n° 18520 du 12 novembre 2021.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le

PROFEC2, en vue de financer une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Mat

et pour le gardiennage et la surveillance des structures contractées et rattachées du Ministère de

l'Éducation Nationale.

3. Le Ministère de l'Éducation Nationale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et

répondant aux qualifications requises pour la prestation de services de Gardiennage et surveillance

comme suit :

Lot 1 :

Cabinet

Cellule de Planification et de Suivi (CPS) y compris le bureau Carole;

Centre National des Examens et Concours de l'Éducation (CNCE);

Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental (DNEF);

Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général (DNESG);

Direction Nationale de la Pédagogie (DNP);

Direction Nationale de l'Éducation (DNE);

Centre National des Campagnes Scolaires (CNS);

Centre National des Centres Scolaires (CNS);

Direction Nationale de l'Éducation Précoce et Spéciale (DNEPS);

Direction Nationale de l'Enseignement Normal (DEN);

Direction Nationale de l'Éducation Non Formelle et des Langues Nationales (DNEFN-LN);

Commission Malienne Pour l'UNESCO;

Cellule de Passation des Marchés Publiques et Archives de la DFM;

Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN);

Garage du MEN au CFF/SK;

Local pour les projets et programmes (anciennement localisation de la DRH).

Un candidat peut postuler pour un ou plusieurs lots mais, il ne peut être attributaire que d'un

seul lot. Dans l'éventualité où un soumissionnaire serait le moins disant pour un (01) ou en

combinaison des lots, le lot qui présente un avantage économique pour l'administration lui sera oc-

toyé.

Il est conseillé à chaque candidat d'effectuer la visite des structures pour apprécier l'ampleur

de la prestation.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Mar-

chés Publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Finances et

du Ministère de l'Éducation Nationale aux adresses ci-après :

SAVANE Salimata BENYALI : benyali@yaho.fr;

TIMELY Dindia YEBEDE : dindiyebede@yaho.fr;

ANIKONA Gabriel KONARE : anikona@yaho.fr;

et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du

regisseur, d'avance, etc. étape. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures

de service.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2018, 2019 et 2020 doit être au moins égal de son offre.

Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'ex-

ploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit

à l'ordre pour un maximum pour les années 2018, 2019 et 2020. Sur ces bilans, doit figurer la

mention suivante approuvée par le service compétent des impôts : « bilans ou extraits de bilans

conforme aux déclarations souscrites au service des impôts ».

Le soumissionnaire doit fournir une attestation bancaire de disponibilité de

fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à :

Lot 1 : Treize Millions Cinq Cent Mille (13 500 000) F CFA;

Lot 2 : Treize Millions Cinq Cent Mille (13 500 000) F CFA;

Lot 3 : Neuf Millions (9 000 000) F CFA;

Lot 4 : Onze Millions (11 000 000) F CFA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOON N°003/S - 2022

1. Certains Appels d'Offres ont suite à l'avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien

LESSOR n° 18520 du 12 novembre 2021.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le

PROFEC2, en vue de financer une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Mat

et pour le gardiennage et la surveillance des structures contractées et rattachées du Ministère de

l'Éducation Nationale.

3. Le Ministère de l'Éducation Nationale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et

répondant aux qualifications requises pour la prestation de services de Gardiennage et surveillance

comme suit :

Lot 1 :

Cabinet

Cellule de Planification et de Suivi (CPS);

Centre National des Examens et Concours de l'Éducation (CNCE);

Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental (DNEF);

Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général (DNESG);

Direction Nationale de la Pédagogie (DNP);

Direction Nationale de l'Éducation (DNE);

Centre National des Campagnes Scolaires (CNS);

Centre National des Centres Scolaires (CNS);

Direction Nationale de l'Éducation Précoce et Spéciale (DNEPS);

Direction Nationale de l'Enseignement Normal (DEN);

Direction Nationale de l'Éducation Non Formelle et des Langues Nationales (DNEFN-LN);

Commission Malienne Pour l'UNESCO;

Cellule de Passation des Marchés Publiques et Archives de la DFM;

Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN);

Garage du MEN dans la cour du CFF/SK;

Parking de la Direction des Finances et du Matériel (DFM);

Magasin à la Zone Industrielle;

Magasin au CFF/SK;

Magasin à l'ex PEC;

Cellule de Passation des Marchés Publiques et Archives de la DFM;

Local pour les projets et programmes (anciennement localisation de la DRH).

Commission Malienne pour l'UNESCO;

Direction Nationale de l'Enseignement Normal (DEN);

Direction Nationale de l'Éducation Non Formelle et des Langues Nationales (DNEFN-LN);

Direction Nationale de l'Enseignement Normal (DEN);

Direction Nationale de l'Éducation Précoce et Spéciale (DNEPS);

Centre National des Centres Scolaires (CNS);

Centre National des Campagnes Scolaires (CNS);

Direction Nationale de l'Éducation Précoce et Spéciale (DNEPS);

Direction Nationale de l'Enseignement Normal (DEN);

Direction Nationale de l'Éducation Non Formelle et des Langues Nationales (DNEFN-LN);

Commission Malienne Pour l'UNESCO;

Cellule de Passation des Marchés Publiques et Archives de la DFM;

Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN);

Domicile du Ministère;

Capacité financière

Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2018, 2019 et 2020 doit être au moins égal à 20 000 000 F CFA.

Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'ex-

ploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit

à l'ordre pour un maximum pour les années 2018, 2019 et 2020. Sur ces bilans, doit figurer la

mention suivante approuvée par le service compétent des impôts : « bilans ou extraits de bilans

conforme aux déclarations souscrites au service des impôts ».

Le soumissionnaire doit fournir une attestation bancaire de disponibilité de

fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à :

Lot 1 : Neuf Millions (9 000 000) Francs CFA;

Lot 2 : Neuf Millions (9 000 000) Francs CFA;